

OCBM du Brabant Wallon du 10 novembre 2022
Document préparatoire au point 2.

Evaluation des lignes Express reliant Bruxelles
E11 Louvain-la-Neuve – Wavre – Audergem - Ixelles
E12 Louvain-la-Neuve – Wavre – Kraainem - Woluwé
E13 Parking Walibi – H-Debroux :
Résultats et plan d’actions

Contexte de l’évaluation

En 2002, le TEC Brabant wallon lançait une nouvelle ligne de bus innovante pour l’époque : le « Conforto ». Celui-ci ressemble davantage à un car, marque peu d’arrêts et surtout emprunte l’autoroute pour amener les usagers de Louvain-la-Neuve à Ixelles. Il est donc direct, rapide et confortable.

Rapidement, cette nouvelle offre est un succès. Les fréquences sont renforcées et deux lignes supplémentaires sont créées sur base du même concept : le « Conforto bis » qui relie Louvain-la-Neuve-Wavre et Woluwé et puis le « Conforto 3 » (parking de Walibi - station de métro Herrmann Debroux à Audergem) dans le cadre des problèmes de congestion suite à l’état des infrastructures du viaduc du même nom. A partir de 2009, les bus sont autorisés, en cas de bouchons, à utiliser une bande dédiée sur l’autoroute.

En 2020, ces trois lignes de bus sont intégrées au réseau structurant express que la Wallonie développe sur son territoire et sont renommées respectivement E11, E12 et E13. Préalablement, les ambitions régionales pour les lignes E11 et E12 avaient été définies et avaient reçu un avis favorable de l’OCBM.

En termes de fréquentation, les lignes E11 et E12 transportent chacune environ 20.000 passagers par mois tandis que la ligne E13 transporte +/- 1000 usagers mensuels (relevés 2021-2022).

A ce jour, ces lignes de bus n’avaient pas encore fait l’objet d’une évaluation. Or, plusieurs éléments rendaient pertinente une telle démarche :

- Le changement de gouvernance ;
- Le développement du réseau structurant express par la Région ;
- L’essor du télétravail et des cours en ligne ;
- La mise en œuvre du parking P+R de la SNCB à Louvain-la-Neuve, en partie financé par la Wallonie, et la finalisation des accès directs depuis l’autoroute E411 ;
- L’opportunité de tirer des enseignements de l’enquête « clients » réalisée dernièrement.

Pour rappel (cfr [point 3.1 de l'OCBM du 17/05/2022](#)), l'objectif de ces évaluations est à la fois d'améliorer l'attractivité de l'offre sur ces lignes et contribuer ainsi au transfert modal souhaité par la Wallonie.

Un atelier d'évaluation des trois lignes express s'est déroulé le 3 octobre 2022 et a rassemblé des représentants de/du :

- L'OTW (le TEC) Direction territoriale du Brabant wallon ;
- L'AOT ;
- SPW MI Direction des Routes du Brabant wallon ;
- La Ville de Wavre ;
- La SNCB ;
- L'UCL ;
- Bruxelles Mobilité ;
- La Province du Brabant Wallon ;
- SPW MI Direction de la Planification.

En amont de cette réunion des échanges ont également eu lieu avec l'ULB et la Ville d'Ottignies – Louvain – la – Neuve afin de connaître leur éventuelles attentes.

Principaux enseignements

L'évaluation réalisée est globalement positive. A l'exception de la ligne E13 qui peine à trouver son envol, l'offre a pleinement conquis son public, confirmant ainsi la pertinence du réseau express.

Les statistiques de validation présentées par la Direction territoriale TEC du Brabant wallon laissent entrevoir une très belle reprise lors de cette rentrée scolaire. L'enquête réalisée auprès des utilisateurs montre également un très bon taux de satisfaction des usagers de ces trois lignes, y compris pour la E13.

Les données de fréquentation et de correspondances confirment l'intérêt de desservir la gare de Wavre. Les analyse plus approfondies réalisées laissent entrevoir également des profils d'utilisateurs légèrement différents pour ces trois lignes de bus : plutôt étudiantins pour la E12 et composés davantage de travailleurs pour les E11 et E13.

Cependant, cette évaluation a permis de mettre en évidence différents problèmes ou enjeux, à savoir :

- La faible fréquentation de la ligne E13 qui génère un déficit d'exploitation significatif amplifié encore par le cout annuel que représente la location du parking de Walibi ;
- La sous-utilisation du P+R de Louvain-la-Neuve et son éventuelle valorisation pour ces lignes express ;
- Des problèmes de respect des horaires de passage en grande partie liés à la congestion automobile et à ses variations (bus en retard mais

également et surtout nettement en avance sur leur horaire lors de leur arrivée en Région bruxelloise) ;

- Le potentiel de correspondances entre transports publics, peu investigué et pourtant fondamental au sein de l'agglomération bruxelloise ;
- Des problèmes ponctuels d'infrastructures à certains arrêts ;
- Le fait que l'offre actuelle des lignes E11 et E12 ne répond pas encore parfaitement aux ambitions régionales (légère augmentation du nombre de passages de l'ordre de 5% pour la E11 et de 15% pour la E12, de l'amplitude, desserte le samedi pour la E11, éventuellement le dimanche pour les deux lignes, réduction du nombre d'itinéraires pour la E12).

Plan d'actions :

Sur base de ces constats, un plan d'actions a été défini. Celui-ci est repris en annexe.

Par rapport à la problématique de la sous-fréquentation et du surcoût de la ligne E13, une série d'investigations doivent être menées d'ici la fin de l'année afin qu'une position puisse être adoptée. Néanmoins, l'ensemble des parties s'accordent sur une nécessaire évolution de cette ligne au regard de la trentaine de personnes qui l'empruntent quotidiennement et du coût annuel que représente son exploitation et la location du parking de Walibi.

Concernant la valorisation du parking-relais de Louvain-la-Neuve, une réunion spécifique a été planifiée afin de déterminer l'emplacement le plus adéquat pour un nouvel arrêt de bus sur le boulevard de Wallonie et les aménagements nécessaires, ainsi que les adaptations à apporter en matière de tarification pour accéder à ce P+R exploité par B-Parking.

Au cours de la réunion d'évaluation, les tronçons impactant la vitesse commerciale des bus ont été identifiés, de même que les actions réalistes à mener dans la foulée. Mais le problème de respect des horaires est plus large et nécessite une mise à jour en profondeur des horaires qu'il serait judicieux de combiner avec les ajustements indispensables pour répondre parfaitement aux ambitions régionales.

Enfin, on retiendra que cette évaluation a été l'occasion de se pencher sur les infrastructures en Région bruxelloise, de programmer quelques améliorations au niveau de l'accueil des usagers mais surtout de constater que le potentiel de correspondances avec le métro, les trains S, le tram, les bus devrait davantage être investigué et mis en valeur.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte du bilan réalisé pour les lignes express E11-E12 et E13 et du plan d'actions visant à améliorer, dans les deux années qui viennent, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur ces lignes.

L'Organe prend également acte de la nécessité de voir évoluer la ligne E13 et demande à l'OTW de réaliser les investigations nécessaires en vue de pouvoir déterminer, au niveau tactique, les changements à opérer sur les liaisons vers Bruxelles. Lors d'une prochaine séance, l'AOT soumettra ceux-ci à l'avis de l'OCBM.

L'Organe recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes de démarches préalables, d'adaptation de l'offre et de communication.

Il recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, SNCB, Bruxelles Mobilité) de prendre en main les actions identifiées en termes notamment d'équipements et de signalisation.